

GALFINGUE

ECHO N° 34
Janvier 2023

KARBØNE
VALÉRIANE Ø

23 Logements du T2 au T4
Démarrage des travaux mars 2023



karbone-immo.fr

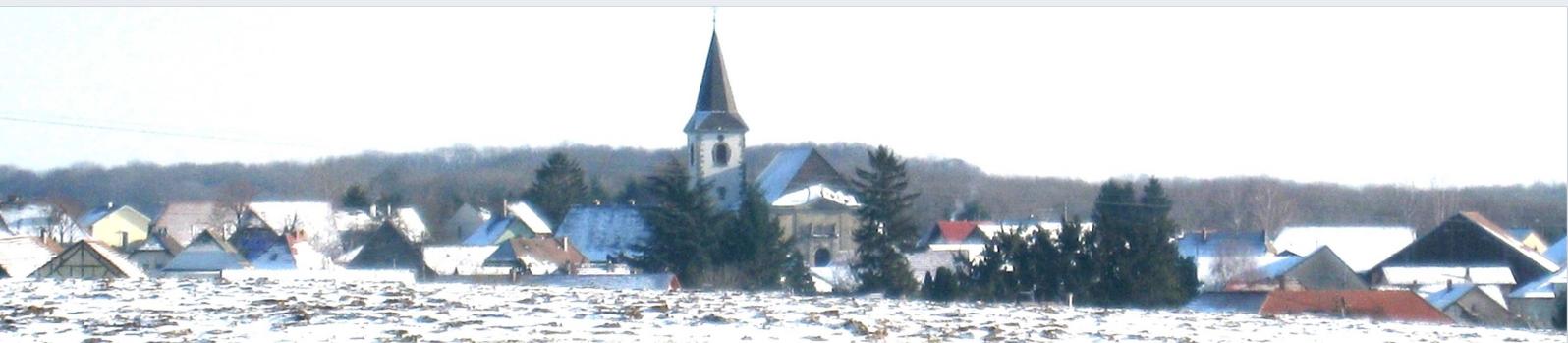
KARBØNE
L'immobilier moderne et durable

contact@karbone-immo.fr
03 89 35 19 25
32 rue Paul Cézanne 68200 Mulhouse



Edité par la Mairie de Galfingue - 400 exemplaires
Directeur de publication : Christophe BITSCHENE, Maire
Responsable de la rédaction : Françoise HANSER, adjointe au Maire.

Bulletin d'information communal
www.galfingue.fr

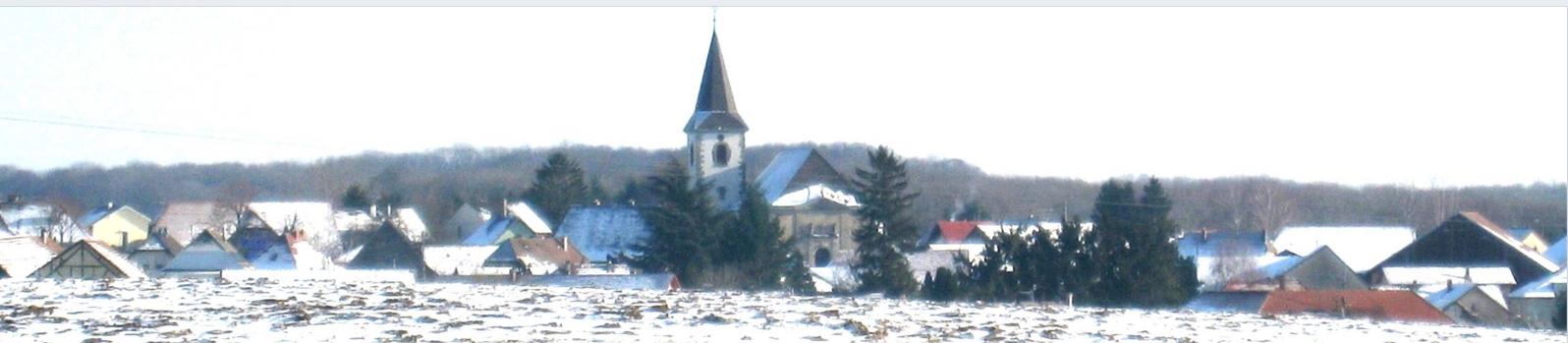


Monsieur Christian HABY

07/11/1956 - 03/02/2023

Conseiller Municipal de 2014 à 2020

4ème Adjoint au Maire depuis le 25 mai 2020



LE MOT DU MAIRE

Chers Galfinguoises et Galfinguois,

Il y a quelques jours encore, je ne pensais pas m'adresser à vous par un hommage à devoir rendre à notre ami Christian. L'ensemble des élus de votre commune et beaucoup d'entre vous qui l'ont côtoyé, sont aujourd'hui bien tristes de sa disparition soudaine, même si la maladie le tenaillait depuis un an.

Sans rappeler ici l'homme qu'il était au service de notre commune et à l'engagement qu'il honorait en qualité d'adjoint, avec disponibilité et volontarisme, en votre nom j'adresse nos plus sincères condoléances à son épouse Michèle, ses enfants, gendre et belle fille et petits enfants. Il laissera un vide au sein de notre équipe municipale.

Après des mois de crise sanitaire, une guerre à nos portes orchestrée par un dangereux mégalomane à Moscou avec son cortège de difficultés économiques, sans parler des mouvements sociaux et des événements climatiques à répétition, la nouvelle année 2023 s'ouvre à nous bien chahutée et pleine d'incertitude.

Je préfère me concentrer sur les avancées positives qu'a connues notre commune en 2022 et celles qui s'annoncent pour 2023 : C'est ainsi que, pour votre service et le bon fonctionnement de notre secrétariat, nous avons désormais retrouvé une stabilité de qualité dans nos effectifs après 2 années que l'on peut qualifier de difficiles. Vous retrouverez en incrustation page 8, Mme Pamela DAUM, notre secrétaire générale de mairie et Mme Maria RIBEIRO, notre agente d'accueil.

Malgré une hausse de l'énergie qui ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale aux collectivités, nous restons bienheureux de ne pas avoir de gaz à Galfingue... Il n'en demeure pas moins que notre budget « pellets » pour le chauffage bondira de 20 000€ pour atteindre environ 35 000€ sur la

saison 2022/2023. Nos investissements sur l'éclairage public avec le passage en LEDs produisent leurs effets (illustration graphique page 10) avec une dernière tranche à réaliser en 2023. Mais surtout, nous avons contractualisé, pendant 4 ans à compter du 01/01/2021, un tarif fixe du prix du kWh. Cela me permet de vous annoncer qu'avec notre politique d'anticipation financière menée, qui s'est traduite par une renégociation de nos engagements en 2021 et nos travaux successifs et réguliers d'isolation de nos bâtiments publics, de réalisation de réseau de chaleur, de changement de menuiseries extérieures, **nous pourrons nous abstenir d'augmenter les taux d'imposition à Galfingue pour 2023.** Peu de collectivités pourront y échapper malgré l'augmentation des valeurs locatives de 7.1%, déjà actée dans la loi de finances rectificative de 2022, fixée par les pouvoirs publics, que nous subissons à l'échelle nationale.

Vous l'aurez remarqué avec notre page de couverture : cette fois devrait être la bonne avec le démarrage des travaux du centre bourg. La réalisation de la résidence Valériane et de la future mairie ne devrait donc plus être qu'une question de semaines... mais restons prudents !

D'autres travaux jalonnent encore cette année 2023 avec le probable démarrage du lotissement « la Plaine » au nord et « le Pommier » au sud.

Nous souhaitons à chacune et chacun le meilleur, en excellente santé, en espérant que les horizons s'éclaircissent bientôt. Je peux vous assurer que vos élus restent au travail avec toute l'énergie nécessaire, pour le bien commun de notre village et afin de relever les défis nombreux qui nous attendent.

**Bien sincèrement avec mes sentiments dévoués.
Votre maire, Christophe BITSCHÉNE et l'équipe municipale.**

Conseils municipaux

Comptes rendus succincts des Conseils Municipaux

Aperçu des délibérations votées depuis le 14 février 2022.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2022

♦Aménagement du temps de travail des agents communaux territoriaux suite à l'avis du comité technique du Centre de Gestion 68

Les agents des services techniques dont l'activité est liée aux conditions climatiques seront soumis à un cycle de travail été/hiver

♦Convention commune de Galfingue/Foncière HUGUES AURELE portant sur l'aménagement du chemin rural dit « SCHAECHERWEG »

♦Lotissement « LES CHAMPS »: déclaration d'intention d'acquérir

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la déclaration d'acquérir à l'Euro symbolique (1€, -) des parcelles cadastrées au nom de la SARL en liquidation DF Evolution.

♦Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2022.

♦Révision des statuts du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Émet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 14 décembre, à l'unanimité.

♦Présentation de rapports annuels 2020 de différents Syndicats, Collectivités et organismes

Le Maire présente au Conseil Municipal les rapports annuels des différents syndicats et organismes pour l'exercice 2020 qui ont été transmis en Mairie.

♦Autorisation de signature « Convention de Rétrocession » dans le cadre du permis d'aménager « LA PLAINE »

À l'unanimité des membres présents, le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention entre la commune de Galfingue et la société Foncière Hugues Aurèle.

SÉANCE DU 4 AVRIL 2022

♦Examen et approbation :

Compte administratif 2021

Mme Françoise HANSER, 1ère Adjointe présente les documents budgétaires qui s'établissent selon le tableau ci-dessous.

Compte de gestion 2021

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

Affectation du résultat 2021

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 73 698,98€ au compte RI 1068.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION	REALISE en 2021		RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE 2021
	DEPENSES	RECETTES		
Fonctionnement	469 763,04 €	543 462,01 €	73 698,97 €	73 698,97 €
Investissement	569 769,46 €	823 919,08 €	254 149,62 €	300 087,93 €
Total	1 039 532,50 €	1 367 381,09 €	327 848,59 €	373 786,90 €

♦ Examen et approbation du budget primitif 2022

- Les dépenses de fonctionnement sont proposées pour 492 750€
- Les recettes de fonctionnement sont proposées pour 492 750€
- Les dépenses d'investissement sont proposées pour 819 819,90€
- Les recettes d'investissement sont proposées pour 819 819,90€

BALANCE GÉNÉRALE

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	818 819,90€	818 819,90€
Fonctionnement	492 750€	492 750€
TOTAL	1 311 569,90€	1 311 569,90€

Fixation du taux des deux taxes communales

Le Conseil Municipal à l'unanimité, suit la proposition du Maire et décide de **maintenir** les taux suivants :

- Taxe foncière bâti 26.49 %
- Taxe foncière non bâti 60.70%

Subvention communale et autres tarifs

♦ Autorisation de signature de demandes de subvention pour les travaux d'éclairage public LED

Subvention collectivité Européenne d'Alsace

Subvention Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin

♦ Arrivée à échéance du contrat enfance et jeunesse (C.E.J) de M2A - signature et mise en œuvre de la convention Territoriale globale (CTG) comme nouveau cadre contractuel avec la CAF DU Haut-Rhin pour la période 2022-2026

Le conseil municipal,

- valide le principe d'engager la commune dans la démarche avec la Caf ;
- autorise le Maire à signer la convention.

♦ Vœu relatif à la hausse du coût de l'énergie

♦ Centre BOURG :

Renouvellement du contrat de promotion immobilière échu le 02.09.2021 avec adaptation financière des conditions initiales

Renouvellement de la promesse unilatérale de vente échue le 02.09.2021

♦ Autorisation de travaux d'aménagement du chemin rural dit « WINKELHOELZEWEG » et demande de subvention DETR

SÉANCE DU 11 JUILLET 2022

♦ Personnel communal : création de deux postes

Emploi temporaire d'agent d'entretien à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité

Emploi temporaire d'agent d'accueil à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité

♦ Autorisation de signature « Convention de rétrocession » dans le cadre du permis d'aménager « LE POMMIER »

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention entre la commune de Galtingue et la société BG SOCIETES.

♦ Réforme des règles de publicité et d'affichage des actes administratifs

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Galtingue afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le Maire propose au Conseil Municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel :

Publicité par publication papier au secrétariat de la Mairie.

Le Conseil Municipal adopte la modalité.

♦ Délibération concernant un recours contre le plan de gestion des risques inondations 2022/2027

Conseils municipaux

Le Conseil Municipal décide de soutenir la démarche de RIVIERES de Haute-Alsace. Il autorise Monsieur le Maire à former un recours gracieux à l'encontre du PGRI Rhin Meuse aux côtés de RIVIERES de Haute-Alsace et à signer tous les documents y afférents. Il autorise Monsieur le Maire, en cas de non-aboutissement du recours gracieux, à former un recours contentieux et à signer tous les documents y afférents.

♦ Intégration de nouvelles parcelles et application du régime forestier

Le conseil Municipal approuve le projet tel qu'il est présenté.

Lieu-dit	Section	Parcelle	Surface
MOORHOELZLE	24	103	1 322 m ²
MOORHOELZLE	24	104	84 m ²
WISLING	24	7	1 153 m ²
WISLING	24	8	1 197 m ²
		TOTAL	3 756 m ²

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

♦ Mise à jour du tableau des emplois du personnel municipal

Suppression d'un emploi permanent de rédacteur principal de 2ème classe

Suppression d'un emploi permanent de secrétaire de mairie

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif

Suppression d'un emploi permanent d'agent des services techniques

♦ Convention « extra-scolaire » avec la fédération des Foyers-Clubs d'Alsace pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023

La participation communale annuelle, au titre du fonctionnement de l'ALSH sur les mercredis et les vacances représente environ 19 777,03€.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention avec la Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace.

♦ Adhésion au service commun de secrétariat de Mairie itinérant

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service commun de secrétariat de mairie itinérant créé par Mulhouse Alsace Agglomération.

♦ Convention de prestations de services relatives à l'accessibilité des sites et services numériques

♦ Office National des Forêts (ONF)- programme 2022 des travaux d'exploitation - Etat de prévision des coupes

Le Conseil Municipal approuve le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes présentées par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2023 dans les parcelles 5a, 6 et 15b pour un volume de 162 m³ représentant une recette brute de 7 270€ HT.

♦ Désignation des membres au comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires (CCSPV)

Le Conseil Municipal décide de désigner :

- M. BITSCHÉNÉ Christophe en tant que membre titulaire ;
- M. RAUB Alphonse en tant que membre titulaire.

♦ Affaires financières - décision budgétaire modificative

♦ Création d'une commission communale « HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Le Conseil Municipal décide de désigner :

- Mme Françoise HANSER en tant que membre titulaire ;
- M. Christophe BITSCHENE en tant que membre titulaire ;
- M. Alphonse RAUB en tant que membre titulaire.

♦ Convention planteur avec l'association « HAIES VIVÉS D'ALSACE » (HVA)

HVA mène des actions de création et de restauration de corridors écologiques et de milieux favorables à la biodiversité.

Cela peut concerner des milieux urbains ou ruraux, des zones agricoles, naturelles, économiques ou urbaines.

La commune de Galtingue est porteuse d'un projet de renaturation de milieux et a exprimé son souhait d'être accompagné par HVA pour mener à bien ce projet.

♦ Modification du taux de la taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal décide de modifier le taux de la taxe d'aménagement selon les modalités suivantes :

- dans la zone 1AU du secteur dit « rue du 25 Novembre 1944-Sud », le taux de la taxe d'aménagement est porté à 6,5% ;
- Dans le reste du territoire, le taux de la taxe d'aménagement n'est pas modifié et s'établit à 5%.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022

♦ Régularisation et intégration de la parcelle section 11 N°262 de la rue des Mélanges

Ancienne situation de la parcelle :

Propriété de la SCI SCHNOKELOCH : section 11 - Parcelle n°262/24 de 0,35 ares.

♦ Intégration dans le domaine public communal de la piste cyclable

Le Conseil Municipal décide le classement dans la voirie communale de 119 m de l'antenne de la rue du Général de Gaulle, 177 m d'une partie du chemin rural dit Hinterrabweg, 399 m d'une partie du chemin rural Langhagweg et 107 m des parcelles section 24 n°93 et n°95, soit un total de 802 m.

♦ Convention commune de Galfingue / BG SOCIETES portant sur les travaux extérieurs pour le lotissement « LE POMMIER »

BG Sociétés a déposé un permis d'aménagement n°PA06810122D0001 en date du 20 juin 2022 en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement de 17 lots à bâtir.

Dans le cadre de cette opération certains aménagements sont rendus nécessaires pour une cohésion de cheminement et de desserte de cette zone, contigüe au chemin rural dénommé Alt Judweg, de 87,24 ares située au sud de la commune et définie comme zone 1AU du PLU.

Une convention est donc nécessaire entre la commune de Galfingue et BG sociétés dont l'objet détermine l'aménagement de la voie douce du nord du lotissement et de ses abords.

Le Conseil Municipal souhaite :

- La mise en œuvre de ce cheminement piéton qui doit être réalisée de façon cohérente et uniforme entre la fin du lotissement jusqu'à l'arrivée à la rue du Gallenberg / rue du 25 Novembre 1944 ;
- L'éclairage d'appoint qui doit être installé dans l'intégralité du cheminement piéton entre la fin du lotissement et le point de jonction de la rue du Gallenberg / rue du 25 Novembre 1944 ;
- Propose à BG Sociétés une convention en ce sens.

♦ Incorporation de la voirie du lotissement « LES CHAMPS » au domaine public communal

Le Conseil Municipal décide la rétrocession de la voirie constituée par la rue des Bleuets et la rue des Coquelicots dans le domaine public communal.

♦ Dissolution du Syndicat Intercommunal pour la gestion et le fonctionnement du collège de Lutterbach

Le Conseil Municipal décide de dissoudre le SIVU pour la gestion et le fonctionnement du collège de Lutterbach au 31/12/2022 avec liquidation au 01/01/2023.

♦ Plateforme « e.services.mulhouse-alsace.fr » : constitution d'un groupement de commandes pour le développement de services numériques

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion au groupement de commande pour le développement de services numériques à travers la plate-forme :

« e-services.mulhouse-alsace.fr »

♦ Office National des Forêts (ONF) - Programme 2023 des travaux patrimoniaux

Monsieur le Maire donne connaissance du programme des travaux patrimoniaux proposés par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2023, soit un programme d'action 2023 pour un total HT de 2 900€.

Le Conseil Municipal approuve le programme des travaux sylvicoles et d'infrastructure présenté par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2023.

Conseils municipaux

♦Création d'un poste en CEC

Le Maire propose au Conseil Municipal le recrutement d'un C.U.I. pour les fonctions d'agent d'accueil à temps non complet à raison de 23 heures / semaine pour une durée de 12 mois.

Le Conseil Municipal, décide d'adopter la proposition.

♦Subvention APEGH (Association des Parents d'élèves RPI Heimsbrunn/Galfingue)

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 200€ à l'APEGH.

♦Présentation des rapports annuels 2021 des différents syndicats et organismes

♦Motion : vœu relatif au lycée des métiers Charles-De-Gaulle de Pulversheim

♦Motion : conséquences de la crise énergétique et économique sur les finances locales

RAPPEL

L'intégralité des procès verbaux des séances du Conseil Municipal sont consultables sur le site Internet de la commune www.galfingue.fr

Mairie de Galfingue
9 rue du 25 Novembre
68990 GALFINGUE

Courriel : mairie@galfingue.fr

Tél. Mairie : 03 89 81 99 12

Fax : 03 89 81 86 29

Tél. de M. le Maire : 03 89 81 85 39

www.galfingue.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h à 19 h,

Mercredi de 10 h à 12 h,

Vendredi de 14 h à 16 h.

Veillez à bien respecter ces horaires pour permettre le travail du secrétariat

Heures de réception du Maire :

Le lundi sur rendez-vous.

Les adjoints se tiennent à votre disposition sur demande.



Agenda 2023

Balayage mécanisé :

- Mercredi 5 avril
- Mercredi 10 mai
- Mercredi 19 juillet
- Mercredi 13 septembre
- Mercredi 11 octobre
- Mercredi 15 novembre



Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

Ramassage des encombrants :

Mercredi 15 mars (seule date communicable à ce jour)

Marche populaire :

Jeudi de l'Ascension 18 mai

Journée citoyenne :

Samedi 13 mai

Marché aux puces :

Date à confirmer

Bûcher de la Saint Jean:

Manifestation et date à confirmer

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Le **recensement militaire** permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Délivrance de l'attestation

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

Résultats du recensement de la population INSEE Février/Mars 2022

Merci aux Galfringuois et Galfringuoises d'avoir répondu à l'enquête de l'INSEE et à l'accueil que vous avez fait aux agents recenseurs.

Vous avez été 803 à répondre lors de cette enquête.

La population légale au 1er janvier 2023 est de 839 habitants.



Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation
Mulhouse - France

Au plaisir de vous retrouver lors de notre prochaine opération « **Tulipes à Cœur** » qui aura lieu les 9, 10 et 11 mars 2023.

AUTORISATIONS D'URBANISME ACCORDÉES

- JELGER Patrick, 1, rue des Prés
Pose de velux (05/01/2022)
- ANNINO Jean-Maurice, 1 rue du Beau Lieu
Isolation extérieure (24/01/2022)
- TUCCAR Alain, 13 rue Saint Blaise
Construction Nouvelle maison (07/02/2022)
- EHRHARD Luca, 12 rue des Bleuets
Construction d'un abri de jardin (11/02/2022)
- SCAPIN Audrey, 4 rue des Peupliers
Mise en place d'une clôture (18/02/2022)
- BISCHOFF Frédéric, 4 rue de la Chapelle
Construction d'un auvent (11/03/2022)
- FONCIERE HUGUES AURELE
Lotissement « LA PLAINE »(22/03/2022)
- MACCORIN Renato, 47 rue du Général de Gaulle
Mise en place d'une clôture - mur (29/03/2022)
- SUTER Carine, 1 D rue du 25 Novembre
Construction d'une pergola (29/03/2022)
- ROTH Emmanuel, 9 rue Saint Gangolphe
Installation de panneaux photovoltaïques (07/04/2022)
- MEYER Martine, 3A rue du Général de Gaulle
Ravalement de façade + isolation extérieure (22/04/2022)
- WICKY Olivier, 33 rue du 25 Novembre
Terrasse sur pilotis + pose de 2 fenêtres (28/04/2022)
- PHILIPPE Claude, 11 rue des Vergers
Construction d'une piscine + réfection terrasse (28/04/2022)
- SUTER Carine, 1D rue du 25 Novembre
Mise en place d'une clôture (28/04/2022)
- BEYER Serge, 12 rue des Mésanges
Mise en place d'une clôture (29/04/2022)
- HIRTZLIN Marc, 3 rue du Gallenberg
Ravalement de façade (19/05/2022)
- DECK Patrick, 11 rue des Prés
Démolition en vue de reconstruire (13/06/2022)
- DECK Patrick, 11 rue des Prés
Division foncière en vue de construire (13/06/2022)
- CARREY Jean-Christophe, 10 rue du Gallenberg
Agrandissement de fenêtres et puits canadien (24/06/2022)
- SARL ELSOL /WEIDER Jean-Marc, 27 rue Saint Blaise
Installation de panneaux photovoltaïques (24/06/2022)
- EDEL Philippe, 39A rue du Général de Gaulle
Installation de panneaux photovoltaïques (01/07/2022)
- SCHMERBER Eric, 23 rue du Général de Gaulle
Création d'une terrasse avec abri de jardin (08/07/2022)
- SCI TLZA / RAIDOT Laetitia, 13B rue Saint Blaise
Construction d'une maison individuelle plain pied (19/08/2022)
- KUENEMANN Daniel, 33 rue du Général de Gaulle
Pose de panneaux solaires (25/08/2022)
- MEYER Nicolas, 4 rue des Vergers
Mise en peinture et étanchéité des façades (23/09/2022)
- WEIDER Jean-Marc, 27 rue Saint Blaise
Installation d'un générateur photovoltaïque (14/10/2022)
- POUJAUD Nicolas, 4 rue des Mésanges
Remplacement d'une clôture (20/10/2022)
- BG SOCIETES
Lotissement « LES POMMIERS » (20/10/2022)
- DEGUILLE Bénédicte, 20 rue du 25 Novembre
Construction d'un carport (31/10/2022)
- OESTERLE Eric, 4 rue Saint Blaise
Installation d'un auvent bioclimatique (31/10/2022)

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

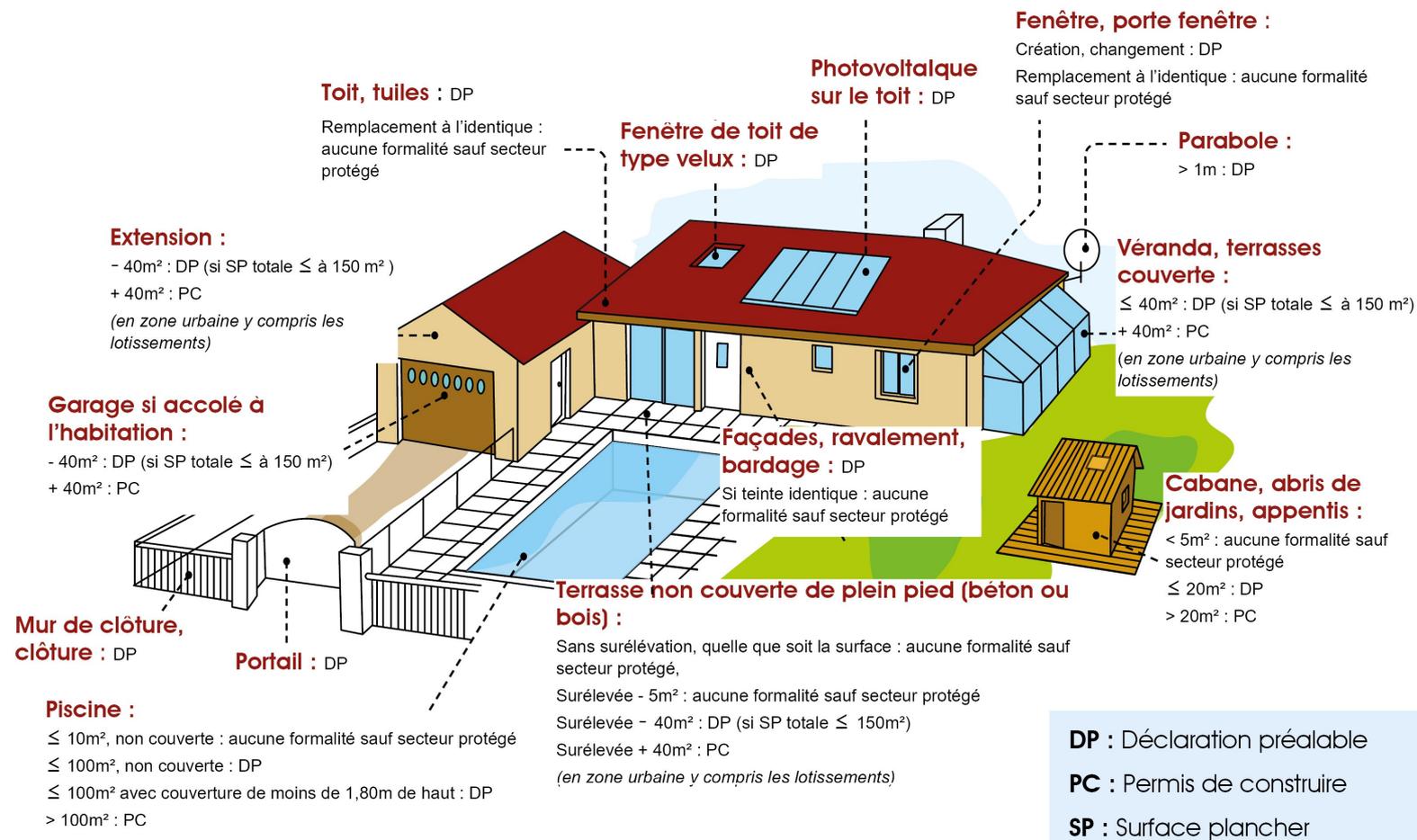
La commune de Galfingue en lien avec le service instructeur de la Ville de Mulhouse, met en place une instruction dématérialisée.

Depuis le 1er janvier, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Vous avez donc 3 possibilités pour déposer vos demandes :

1. En déposant votre dossier complet à l'accueil de la mairie de Galfingue
2. En envoyant votre dossier complet par lettre recommandée
3. En transmettant votre dossier complet en ligne au [Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme](http://www.galfingue.fr/demande%20urbanisme.htm) (lien sur notre site internet <http://www.galfingue.fr/demande%20urbanisme.htm>)

URBANISME : QUELLE DÉMARCHE POUR QUELS TRAVAUX



Réalisations et investissements 2022

Éclairage public 2ème tranche

TRAVAUX

Changement de
43 têtes de
candélabres en
LED

Coût des travaux :
22 876 €HT
Subventionné :

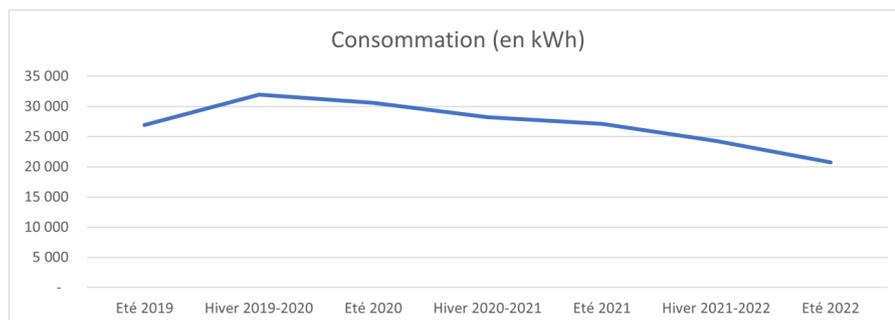
47% Territoire
Énergie Alsace



33% m2A



Évolution de la consommation de l'éclairage public depuis 2019



Réalisations et investissements 2022

TRAVAUX

Avril 2022

Prolongement de la rue du Noyer
Coût : 18 522 €HT



Réfection du trottoir rue de
Hochstatt
Coût : 9 820 €HT



Juin 2022



Réalisation du Chemin
Winkelhoelzleweg

Coût des travaux : 30 468,20 €HT
Subventionné à 20% par l'état



Réalisations et investissements 2022

À l'école

Été 2022

Réfection salle de classe réalisée en propre régie par les agents communaux



Septembre 2022

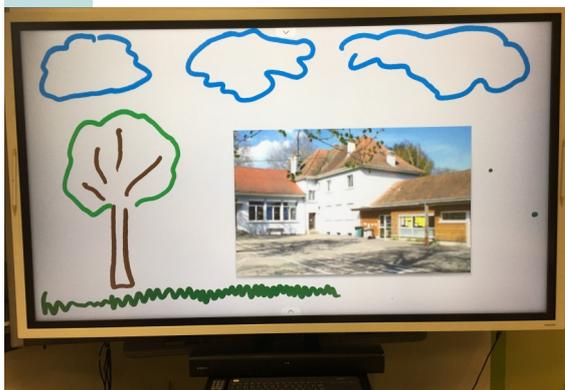
Rentrée des classes



Automne

Installation équipement numérique

TBI



11 ordinateurs partagés avec la bibliothèque de Galvingue.

Coût total : 8 807,35 €HT

Subvention CeA : 60%



ETAT-CIVIL 2022

Naissances

- 29.01.2022 : Lylia Inès Lou HOLZHAUS YAHIA
Fille de Rachel HOLZHAUS et Malek YAHIA
- 10.03.2022 : Mattia MICHEL
Fils d' Océane PIZZUTI et Nicolas MICHEL
- 01.04.2022 : Astrid Simone Zélie RAMEAU HECHT
Fille de Hélène HECHT et Christophe RAMEAU
- 24.05.2022 : Johann QUETIER
Fils de Dalila BELHADRI et Jérôme QUETIER

- 29.05.2022 : Mila CARREIRA
Fille de Laetitia MOUTINHO DA COSTA et Maxime CARREIRA
- 01.10.2022 : Gianni Thierry Patrick KETTELA
Fils de Céline EHRET et Adrien KETTELA
- 14.11.2022 : Léonard Otto KABUSS JENNY
Fils de Cécile JENNY et Michaël KABUSS
- 02.12.2022 : Katalëya Elisabeth SIGRIST SPELLA
Fille de Lydia SPELLA et Ludovic SIGRIST

Décès

- 21.04.2022 : RECK née MAURER Suzanne (92 ans)
26.07.2022 KELLER née SCHACHER Joséphine (91 ans)
15.09.2022 : BARBETTE Gaëtan (35 ans)
04.11.2022 : GILLMANN Christophe (64 ans)

Mariages

- 18.06.2022 : LAPORTE Emilie Audrey de Galfingue
et WERMELINGER Samuel Charles de Galfingue
- 18.06.2022 : GROSHEITSCH Elodie de Galfingue
et MENTELE Christophe Gilbert de Galfingue



Anniversaires 2022

Madeleine KRAFFT a fêté ses 98 ans le 22 juillet 2022



Julien BINDLER a fêté ses 97 ans le 31 janvier 2022. Il s'est vu remettre l'écharpe de Maire Honoraire à cette occasion.

Anniversaires 2022

Mathilde MEYER
a fêté ses 95 ans
le 7 février 2022



Marie-Louise MARTINI
a fêté ses 80 ans
le 27 mai 2022

Yvonne RIMLINGER
a fêté ses 90 ans
le 28 juin 2022



Clothilde KARRER a fêté ses 93 ans
le 11 octobre 2022



Jean-Paul KRAFFT
a fêté ses 80 ans
le 28 octobre 2022

Marie-Thérèse BOEGLIN
a fêté ses 90 ans
le 31 octobre 2022



Astrid et Robert VANDELVEDE
ont fêté leur 50 ans de mariage le 1er juillet 2022

Les couples ayant leurs noces d'or ou de diamant cette année 2023 peuvent contacter la mairie pour célébrer leur anniversaire de mariage.

Liliane et Claude NAEGELEN
ont fêté leur 50 ans de mariage le 1er juillet

Anniversaires 2022

Ils ont également fêté leurs anniversaires

Joséphine KELLER
91 ans le 6 mars 2022

Robert MEYER
80 ans le 15 mars 2022

Marie SCHNOEBELEN
92 ans le 10 avril 2022

Claude BISCHOFF
85 ans le 24 juillet 2022

Marie-Louise DE GROSSI
80 ans le 26 septembre 2022

Jean-Pierre GOLDNER
80 ans le 8 octobre 2022

Béatrice LISCHKA
91 ans le 25 novembre 2022

Ephéméride 2023

Les grands anniversaires

80 ans

HINDERER Anne-Marie née le 20.07.1943
KESSLER Marie-France née le 27.07.1943
PARMENTIER Fernand né le 22.11.1943
SCHERRER Marie-Thérèse née le 10.12.1943
DEGUILLE Doris née le 25.12.1943

85 ans

ERHART Lucie née le 09.02.1938
HAENLIN Marie-Louise née le 12.03.1938
BISCHOFF Juliane née le 01.09.1938
UNBEKANT Yvette née le 07.09.1938
HINDERER Charles né le 19.10.1938

90 ans

HOFFMANN Jorg né le 11.02.1933

91 ans

RIMLINGER Yvonne née le 08.06.1932
BOEGLIN Marie-Thérèse née le 31.10.1932

92 ans

LISCHKA Béatrice née le 25.11.1931

93 ans

SCHNOEBELEN Marie née le 10.04.1930

94 ans

KARRER Clothilde née le 11.10.1929

96 ans

MEYER Mathilde née le 07.02.1927

98 ans

BINDLER Julien né le 31.01.1925

99 ans

KRAFFT Madeleine née le 22.07.1924

Bienvenue aux nouveaux arrivants 2022

M. BEYER Serge, au 12 rue des Mésanges ;
M. DIFFORT François, au 23E rue du 25 Novembre;
M. VOGEL Eric et Mme VOGEL Nathalie, au 11 rue des Peupliers;
M. BOUZIDI Hamid et Mme KLEIN Rachel, au 31 rue Saint Blaise;
M. SOTHER Bernard, au 7 rue des Prés;
M. MURA Emeric et Mme LAMY Leslie, au 7 rue du Beau Lieu;
M. AGNESE Anthony et Mme GEHIN Anna, au 4A rue du 25 Novembre.

Les personnes emménageant dans la commune sont encouragées à venir se déclarer à la Mairie et à s'inscrire sur les listes électorales.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un certificat de domicile.

ÉVÈNEMENTS ET COMMÉMORATIONS

Élections présidentielles et législatives

Ils ont voté pour la première fois !



Tour Alsace

31 juillet 2022



L'équipe des signaleurs



L'équipe des signaleurs en présence de Madame Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.

Merci à tous les signaleurs et l'association Elsasser Fascht qui a permis ce rassemblement convivial.

ÉVÈNEMENTS ET COMMÉMORATIONS



Commémoration du 11 Novembre

Avec les élèves du RPI Galfingue—Heimsbrunn



Cérémonie d'accueil

Le 13 janvier 2023, le Maire a renoué depuis la crise sanitaire avec une cérémonie d'accueil et de bienvenue aux nouveaux habitants qui ont répondu nombreux à l'invitation



ÉVÈNEMENTS ET COMMÉMORATIONS

Noël des aînés

Au paradis des Sources, à Soultzmatt, le 4 décembre 2022



Environnement

Agriculture et biodiversité : une implication de tous ÎLOT'DIVERSIT



Fédération Départementale
des Chasseurs du Haut-Rhin



« Le buisson, un élément du paysage simple à mettre en œuvre pour redonner vie à la plaine. La souplesse du dispositif proposé rend le dispositif facilement accessible, ce qui fait de l'îlot arbustif l'ambassadeur de l'aménagement agricole. »

Ainsi, sur proposition de la Fédération départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, la commune s'est portée candidate pour recevoir et planter un kit « îlots buissonnants bas » composé de prunellier, troène des bois, camérisier à balai, viorne aubier.

Ces petits arbustes ont été plantés le 24 novembre 2022 en bordure du verger communal, avec l'aide de techniciens de la Fédération et de nos ouvriers communaux.

La gestion de cette nouvelle source de biodiversité est à la charge de la commune, bien sûr après la plantation pour assurer le développement de ces arbustes.

Cette action entre dans le cadre de la gestion de la biodiversité au sein de la commune et sera poursuivie au printemps (18 mars 2023) par la plantation d'environ 400 m de haies en partenariat avec l'Association « Haies vives d'Alsace ».

Nouvelles plantations de haies « La haie est un îlot de bienfaits entre deux forêts de vie ».

Ainsi la commune de Galvingue souhaite poursuivre ses efforts de plantations de haies le long de plusieurs chemins afin de recréer des corridors. Certaines haies seront prolongées, tandis que d'autres seront regarnies.

Une convention a été signée avec l'association « [Haies vives d'Alsace](http://haies-vives-alsace.org) » pour permettre cette nouvelle implantation de haies. Cette association nous apportera une aide technique matérielle ainsi que logistique pour obtenir un subventionnement.

Une journée de travail le samedi 18 mars sera nécessaire pour la réalisation de cette plantation.



haies-vives-alsace.org
jeplantemahaie.fr

De nouveaux espaces fleuris

Un programme de zones fleuries dans la suite de la création des prairies fleuries est en cours, et la commune a proposé un projet dans le cadre du GERPLAN.

Informations déchets verts

Nous déplorons le dépôt de déchets verts en dehors de la zone dédiée. Rappelons que la commune de Galvingue a la chance de pouvoir conserver un site dédié, géré en partenariat avec le SIVOM. Il faut néanmoins en respecter quelques règles de fonctionnement. Seuls les dépôts de végétaux sont autorisés, selon l'énumération suivante :

- branchages et résidus de taille ;
- gazon, feuillage ;
- déchets de jardin.

Horaires d'ouverture :
Lundi/Mercredi/Samedi de 9h à 17h



Suivez-nous sur notre site : www.galvingue.fr
Onglet Vie Quotidienne / Environnement

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Opération brioche 2022

Nous tenons à vous remercier pour votre accueil et votre générosité en faveur de cette opération qui est l'aide aux personnes en situation de handicap.

Grâce à votre soutien, l'ADAPEI Papillons Blancs du Sundgau peut avancer dans le projet de création d'un studio d'apprentissage à l'autonomie permettant de réaliser les tâches du quotidien.

210 brioches ont été vendues pour la somme de 1080 €. Une nette progression qui prouve la sensibilité à cette action de solidarité. Un grand merci à vous tous !

L'équipe des bénévoles

Contact : Régine KARRER au 03.89.81.81.37



Conseil de Fabrique—Actions avec les enfants

Visite de la chapelle de Unterholtz

Visite du clocher de Galfingue



Date à noter :
Le centenaire des cloches
les 15 et 16 avril 2023.

Fête des récoltes



Mai 2022
Messe en plein air avec les enfants



PROJET JEUNESSE—MGRH

Les communes de Morschwiller-le-Bas, Galfingue, Reiningue et Heimsbrunn (MGRH) en collaboration avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace proposent depuis le 1er Septembre 2021, une politique Jeunesse. Elle est chargée de proposer un programme d'activités pour les 11-17 ans tout au long de l'année ainsi que des activités ponctuelles et des montagnes de projets au profit du public adolescent du territoire.

- Des programmes extrascolaires sur les mercredis & samedis après-midi.
- Et des soirées à thèmes sur les vendredis soirs paraîtront entre chaque période de vacances.
(Ex : Match des Scorpions, soirée raclette, sortie Luge ...)



Le programme de loisirs pour les vacances d'Hiver 2023 (du 11 au 27 février 2023) sera disponible sur le site de chaque commune, avec un grand nombre de choix d'activités : Sortie raquette, Ski & Snow et des activités sur les communes : Grands jeux, soirée top chef etc.

Un Séjour Neige est proposé du 13 au 17 février 2023.



La municipalité a fait le choix d'une politique volontariste « jeune » moyennant une participation financière annuelle d'environ 4 000€ pour les adolescents de notre commune.



Renseignements et inscriptions auprès de l'animateur jeunesse
Romain Sauton : 06.36.06.03.02
mgrh@mouvement-rural.org

LES FOYERS CLUBS D'ALSACE ET LES COMMUNES DE
MORSCHWILLER-LE-BAS, GALFINGUE, REININGUE & HEIMSBRUNN
VOUS PROPOSENT :



11 - 17 ANS
DU 13 AU 24 FÉVRIER
VACANCES
HIVER 2023

JEUNESSE



LES INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS JEUNESSE S'EFFECTUENT EN LIGNE.
DÉBUT DES INSCRIPTIONS EN LIGNE LE SAMEDI 21 JANVIER 2023 À 10H

LIEN DU PORTAIL FAMILLE : [HTTPS://SJ-MORSCHWILLERLEBAS.BELAMIORTAILFAMILLE.FR/](https://sj-morschwillerlebas.belamiportailfamille.fr/)

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UN COMPTE

VOUS DEVEZ ENVOYER UN MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE :
MGRH@MOUVEMENT-RURAL.ORG
POUR DEMANDER LA RÉ-ADHÉSION DE VOTRE ENFANT POUR
L'ANNÉE 2022-2023. APRÈS RÉCEPTION D'UNE
CONFIRMATION D'ADHÉSION, VOUS POURREZ DIRECTEMENT PASSER
À LA RÉSERVATION DE VOS ACTIVITÉS.

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE

ETAPE 1: ALLER SUR LE LIEN DU PORTAIL FAMILLE DE VOTRE
ESPACE JEUNESSE
ETAPE 2: CRÉER VOTRE COMPTE AVEC LES RENSEIGNEMENTS DU
RESPONSABLE LÉGAL ET DU JEUNE
ETAPE 3: ACTIVER VOTRE COMPTE VIA UN MAIL D'ACTIVATION REÇU
DANS LES MINUTES QUI SUIVENT VOTRE INSCRIPTION

RESERVER UNE ACTIVITÉ

ETAPE 1: SE CONNECTER SUR LE PORTAIL FAMILLE AVEC SES
IDENTIFIANTS
ETAPE 2: DANS LES RÉSERVATIONS, SÉLECTIONNER L'ENFANT,
CLIQUEZ SUR L'INTITULÉ « SEMAINE N°... » SITUÉ À GAUCHE DE
L'ÉCRAN PUIS LES ACTIVITÉS SOUHAITÉES AVANT DE VALIDER.
ETAPE 3: SE DÉCONNECTER DU PORTAIL ET ATTENDRE LE MAIL DE
CONFIRMATION DES ACTIVITÉS AINSI QUE LA
RÉCEPTION DE LA FACTURE.
ETAPE 4: RÉGLER LA FACTURE

INFORMATIONS DIVERSES

ADHÉSION

UNE ADHÉSION DE 11 € EST DEMANDÉE POUR TOUTE
INSCRIPTION,
ELLE EST OBLIGATOIRE ET VALABLE DE LA DATE
DE PAIEMENT JUSQU'AU 31 AOÛT 2023. CETTE ADHÉSION
PERMET
D'ASSURER VOTRE ENFANT ET D'ADHÉRER À LA
FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

APRÈS LA RÉCEPTION DE LA FACTURE,
LE PAIEMENT PEUT S'EFFECTUER :

A DISTANCE :

- CARTE BANCAIRE SUR LE SITE, OU EN TÉLÉPHONANT AU
SIÈGE DE LA FDFC AU
03 89 33 28 33 (PENSER À AVOIR VOTRE NUMÉRO DE
FACTURE LORS DE L'APPEL).

A LA FDFC :

- CHÈQUE BANCAIRE À L'ORDRE : FDFC ALSACE - ESPÈCES
- CHÈQUE VACANCES ANCV ET CESU - BON CAF
(UNIQUEMENT MINI CAMP)

SI LE PAIEMENT EST ENVOYÉ, VOICI L'ADRESSE :
FDFC ALSACE - 4 RUE DES CASTORS
68200 MULHOUSE

LIEUX DE RENDEZ-VOUS

MORSCHWILLER-LE-BAS:

POUR LES RAMASSAGES & ACTIVITÉ :
LE RENDEZ-VOUS SE FERA EN MAIRIE.
12 RUE DE L'ÉCOLE.



GALFINGUE :

POUR LES RAMASSAGES :
LE RENDEZ-VOUS SE FERA EN MAIRIE.
9 RUE DU 25 NOVEMBRE 1944.

POUR LES ACTIVITÉS :
SALLE POLYVALENTE
7 RUE DU 25 NOVEMBRE 1944



REININGUE :

POUR LES RAMASSAGES ET ACTIVITÉS
LE RENDEZ-VOUS SE FERA AU FOYER.
4 RUE DES PIERRES



HEIMSBRUNN:

POUR LES RAMASSAGES :
LE RENDEZ-VOUS SE FERA EN MAIRIE.
11 RUE DE BELFORT.

POUR LES ACTIVITÉS :
RENDEZ-VOUS SE FERA À L'ESPACE GEREN
35 RUE D'HOCHSTATT



FORMATION 2023

Session générale

NOUVEAUTE
Formation BAFA accessible dès 16 ans (décret du 14/10/2022)

Dates	Accueil	Lieu**	Tarifs*
Du 11 au 18 février 2023	Enfants – adolescents ½ PENSION	Wolfgangtzen En partenariat avec CCPRB (Communauté de Communes Pays Rhin Brisach) et la commune de Wolfgangtzen	235€ Pour les habitants du Haut-Rhin (aide de la CAF du Haut-Rhin déduite) 435€ pour les habitants des autres départements
Du 22 au 29 avril 2023	Enfants – adolescents ½ PENSION	Morschwiller le bas	235€ Pour les habitants du Haut-Rhin (aide de la CAF du Haut-Rhin déduite) 435€ pour les habitants des autres départements
Du 21 au 28 octobre 2023	Enfants – adolescents ½ PENSION	Rouffach En partenariat avec la C.C PAROVIC (Communauté de Communes Pays de Rouffach Vignobles et Châteaux) et la commune de Rouffach	235€ Pour les habitants du Haut-Rhin (aide de la CAF du Haut-Rhin déduite) 435€ pour les habitants des autres départements

Nos stages en ½ pension comprennent le repas du midi, le goûter, ainsi qu'une ou 2 veillées (repas compris).
Nous organisons des stages en internat afin de permettre aux stagiaires de vivre une expérience de vie en collectivité.

Session d'approfondissement

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace souhaite développer des actions de formation co-construites avec les stagiaires.
Elles répondront à leurs attentes et feront suite à leurs expériences en stage pratique.
Plusieurs thématiques de formation telles que les grands jeux, des jeux coopératifs, collectifs, mais également des animations adaptées aux différents temps et publics ou encore comment inscrire ses animations sur son territoire seront abordées durant la formation.

Dates	Accueil	Lieu**	Tarifs*
Du 22 au 27 avril 2023	½ PENSION	Morschwiller le bas	155€ Pour les habitants du Haut-Rhin (aide de la CAF du Haut-Rhin déduite) 355€ pour les habitants des autres départements
Du 19 au 24 août 2023	INTERNAT	PEP Centre permanent	200€ Pour les habitants du Haut-Rhin (aide de la CAF du Haut-Rhin déduite) 400€ pour les habitants des autres départements
Du 21 au 26 octobre 2023	INTERNAT	PEP Centre permanent	200€ Pour les habitants du Haut-Rhin (aide de la CAF du Haut-Rhin déduite) 400€ pour les habitants des autres départements

NB : La session d'approfondissement sera construite en fonction des attentes des stagiaires, suite à leurs expériences en stage pratique.

*Prix indicatifs au 15 décembre 2022, susceptibles de changer en cours d'année.

Hors Frais d'adhésion annuelle de 11 €

**Lieu confirmé au moment de la convocation (en fonction du nombre d'inscrits le lieu de formation peut être modifié)

Les stagiaires sont convoqués le 1^{er} jour du stage à 10h, et sont tenus d'être présents jusqu'au dernier jour 17h

Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace – 4 rue des castors – 68200 Mulhouse –

Tél : 03 89 33 28 33 – Fax : 03 89 33 28 34 – Mail : fdcf68@mouvement-rural.org – Site : www.fdcf68.org

Deviens Anim à
partir de 16 ans

Session BAFA sur
Morschwiller-le-Bas
du 22 au 29 Avril 2023 !!!

Possibilité d'une aide
supplémentaire pour les
jeunes des 4 communes

L'APEGH (Association Pour les Enfants de Galfingue et Heimsbrunn), créée en 2019 est composée de parents des deux villages.

Son objectif premier est de divertir à travers l'organisation d'évènements ouverts à tous les enfants : kermesse, soirée halloween, après-midi jeux, mais aussi par le financement de sorties ou matériels pour les enfants.

Des fonds sont récoltés lors des différentes manifestations, mais aussi lors de vente de produits (**prochaine vente de fromage le 01/03/2023**, demandez le bon de commande pour profiter des tarifs intéressants !).

Les derniers évènements



La tenue d'un stand au marché de Noël de Heimsbrunn avec la vente de bredelas réalisés par les mamans, mamies mais aussi par les élèves des 2 classes de Galfingue lors d'un atelier cuisine ! Les enfants ont pris plaisir à participer à une enquête sur le marché de Noël avec la complicité des exposants, et où ils ont pu recevoir un petit cadeau.



La soirée Halloween, avec maquillage des enfants, repas, activités et dont l'animation a été réalisée par le club des 11-17 ans (jeunes MGRH), encadré par Romain. Merci encore du super accueil que le village a réservé aux petits monstres !

Sur l'année 2022/2023, les sorties ont été très réduites, mais l'association a tout de même pu faire un don au club des ados pour leurs sorties, commander du matériel pour l'école (matériel de sport : cerceaux, ballons...), financer un spectacle « le palais des 5 sens », qui se fera sur l'école de Galfingue le 16 janvier 2023.

Nous souhaitons pouvoir financer encore d'autres actions ou sorties cette année, pour le plus grand plaisir des enfants.

Notre prochain grand évènement : la Kermesse, date et informations à venir très prochainement sur les panneaux d'affichages. Elle sera ouverte à TOUS les enfants des 2 villages. Nous espérons pouvoir compter sur votre participation (lots pour la tombola, tenue d'un stand, participation en tant qu'association ou entreprise, présence à l'évènement...)

Si vous souhaitez aider l'association ou simplement passer un bon moment, contactez Peggy RAUB au 06 10 15 89 58.

Les ptits lutins & La grange aux lutins

Le lundi 05 décembre, nous avons pu pour notre plus grand plaisir repartager un temps convivial avec les familles pour notre traditionnelle fête de Saint Nicolas. Celle-ci a été organisée à la salle des fêtes de Galvingue.

Les enfants inscrits ce soir là ont pu déguster un succulent chocolat chaud accompagné d'un bon manna.



Le Saint-Nicolas a rendu visite aux enfants afin de leur emmener à chacun un petit paquet rempli de friandises ainsi que des jeux de société pour les deux périscolaires.

Les parents ont ensuite pu participer à un grand loto. Une centaine de personnes ont répondu présentes pour partager dans la joie et la bonne humeur ce petit temps chaleureux.



Les mercredis, on vient au péri en pyjama et on adore ça!!

Toute l'équipe des périscolaires souhaite une merveilleuse année à tous les enfants, aux familles ainsi qu'aux communes.

Nous vous souhaitons des moments de joie, de paix et d'amour!

Des petits bonheurs simples au quotidien et de toujours croire en vos rêves, même les plus fous!



L'année 2022 s'est terminée tant bien que mal et la Covid 19 est toujours présente, mais beaucoup moins virulente, nous permettant de retrouver une certaine liberté. Nous comptons sur 2023 pour élargir cette liberté.

Le Président et les membres du Comité ALAG vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur, joie, santé pour vous et vos proches et que 2023 nous permette, enfin, de retrouver la sérénité et la paix.

Pour débiter cette année 2023, un petit texte à méditer de Thich Nhat Hanh :

« J'ai demandé à la feuille si elle avait peur parce que c'était l'automne et que les autres feuilles tombaient.

La feuille m'a répondu : « Non. Pendant tout le printemps et l'été, j'étais très vivante. J'ai travaillé dur pour aider à nourrir l'arbre, et maintenant une grande partie de moi est dans l'arbre.

Je ne suis pas limitée par cette forme. Je suis aussi l'arbre tout entier, et quand je retournerai au sol, je continuerai à nourrir l'arbre. Je ne m'inquiète donc pas du tout. Lorsque je quitterai cette branche et que je retournerai à la terre, je ferai signe à l'arbre et lui dirai : je te reverrai bientôt. »

Ce jour-là, un vent soufflait et, au bout d'un moment, j'ai vu la feuille quitter la branche et flotter jusqu'au sol, en dansant joyeusement, car en flottant, elle se voyait déjà dans l'arbre.

C'était si joyeux. J'ai incliné la tête, sachant que j'avais beaucoup à apprendre de la feuille »

LES RENDEZ-VOUS DE 2023

Marche populaire : jeudi 18 mai 2023

Bien entendu selon conditions sanitaires en vigueur.

INFOS SECTIONS

Section gymnastique : Les cours de renforcement musculaire et cardio vasculaire ont repris en septembre 2022 avec 2 séances : une séance adaptée le mardi après-midi de 14 h 15 à 15 h 30 avec 14 inscrits et une séance plus tonique le mardi soir de 19 h à 20 h 15 avec 25 inscrits. Les cours sont donnés par Mickaël dans le respect des règles sanitaires. Si vous êtes intéressé(e)s par l'un ou l'autre cours, rendez-vous à la salle polyvalente de Galvingue où vous serez accueilli(e)s avec plaisir.

Section temps libre : Cette section n'a pas repris.

L'actualité des autres sections dans la suite de ce bulletin.

EXPOSITION

ARTISTIQUE & ARTISANALE

Les 15 et 16 octobre dernier avait lieu à la salle polyvalente la dernière exposition artistique. 17 artistes locaux étaient réunis après deux ans de pandémie pour la première manifestation culturelle post covid.

De nombreux courants artistiques étaient présentés, avec une large place à la photographie, et toutes les techniques de peintures étaient exposées. Peinture à l'huile, pastel, peinture à l'huile, acrylique, street art, ainsi que d'autres techniques artistiques, comme la broderie, le travail du tissu ou pour la première fois du macramé, sans oublier la marqueterie.

Les artistes bien plus nombreux que lors de la précédente édition en 2018 entouraient l'invitée d'honneur Mme Vesnica MARTIN HAJPEC, sculptrice et écrivaine, présentant des sculptures et ses ouvrages.

Les enfants du regroupement scolaire avaient réalisé des montages et des compositions avec des matériaux recyclés.

Le public ne s'y est pas trompé. Dès samedi après-midi, le public était présent pour découvrir les œuvres exposées tout en écoutant les Schum's venus du village voisin pour une animation musicale. En fin de journée pour le vernissage, nombreux étaient les amis présents pour honorer les artistes.

Tour à tour le président de l'ALAG, Joseph DECK, et le maire de Galvingue Christophe BITSCHENE, ont souligné combien l'art et la culture étaient importants après deux années de restrictions sanitaires et constaté qu'à chaque nouvelle édition de nouveaux artistes osent exposer pour la première fois.

Le renouveau s'affirme également au niveau de l'organisation de cette manifestation avec une prise en charge par une équipe rajeunie avec à sa tête Delphine KELLER dont chacun aura apprécié et salué l'implication et la parfaite maîtrise de l'organisation.

Tout au long du weekend, ce rendez-vous chaleureux aura permis aux habitants du village de se rencontrer, d'échanger avec les artistes et de découvrir un œil sur l'art avec un regard plein d'admiration, attiré par une belle palette de couleur.

Gageons qu'avec une telle qualité d'expressions artistiques présentées, cela aura suscité de nouvelles vocations à découvrir lors des prochaines éditions.



À chaque nouvelle année, nous entendons régulièrement la phrase « ce sera comme d'habitude, toujours la même ». « C'était quand même mieux avant » sonne ensuite dans nos oreilles en cours d'année... Preuve que, finalement, les années passent mais ne se ressemblent pas !

En 2022, il y a eu deux changements notables par rapport aux deux années précédentes : une liberté retrouvée et l'envie d'avoir à nouveau des projets.

L'année a été marquée d'une reprise associative dans notre village et en tant que bénévoles, nous souhaitons remercier nos collègues qui ont repris leurs grands événements villageois qui nous font du bien !

Merci à la section marche : grâce à votre marche populaire de l'Ascension, nous avons pu sortir le nez de nos bouquins et nous dégourdir un peu les jambes !

Merci à l'amicale des sapeurs-pompiers de Galfingue pour avoir organisé à nouveau le marché aux puces. Et merci pour notre stand, c'est une possibilité de promotion de notre section, une occasion de renouveler notre collection de livres et surtout un moment de rencontre avec les galfinguois(es) et les habitants des villages voisins et plus éloignés. Nous avons eu le temps d'échanger avec les visiteurs et de passer aussi un très bon moment entre bénévoles associatifs. Merci également à Maurice Fischesser pour son coup de main lors de cette manifestation.

Merci aux artistes locaux chapeautés par l'ALAG pour l'organisation de votre exposition : elle nous a permis de reprendre contact avec vous et de continuer vos expositions dans nos locaux (1 artiste / mois environ).

En 2022, nous avons aussi repris les échanges de livres avec l'école, une fois par semaine le vendredi après-midi (en dehors du trimestre spécial piscine). Merci aux enseignantes.

Nous avons organisé un premier événement que l'on souhaiterait pérenniser dans le temps : « une histoire chaque trimestre ». Un temps de conte destiné aux petits et tout-petits suivi d'un moment de convivialité

avec les parents et d'activités ludiques avec les enfants.

Ce premier rendez-vous a malheureusement dû être annulé : en tant qu'organisateur, nous ne nous sentions pas capables d'apporter de la joie aux petits alors que nous venions de perdre un de nos bénévoles. Mais le sourire est revenu et avec lui l'envie de faire sourire les autres lors du prochain rendez-vous le **samedi 25 février 2023** (fiche d'inscription ci-jointe).



Hommage à Christophe GILLMANN, bénévole à la bibliothèque depuis 2015, qui nous a quittés le 04 novembre 2022. Christophe était une des locomotives de la bibliothèque : toujours 36000 idées (dont la plus récente : « une histoire par trimestre »...). Conteur né, sa façon de communiquer était surtout orale mais c'était également le rédacteur en chef des articles de communication de la bibliothèque où ses touches personnelles d'humour bien à lui nous manqueront.

Un de ses rêves pour la bibliothèque était d'avoir un « café littéraire ». Ayant entendu cette requête de la part de galfinguoises lors de l'exposition artistique, la réflexion est en cours pour essayer de faire quelque chose avec les moyens du bord. Cependant, ce projet ne pourra voir le jour sans au moins un bénévole supplémentaire pour nous donner un coup de main. Nous invitons donc toute personne intéressée à nous contacter pour y réfléchir.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2023, que vos projets mûrissent et se concrétisent. Que la santé vous permette de les mener à bien, entourés de vos proches pour les partager.

Bibliothèque de Galfingue,
11, rue du 25 Novembre (Bâtiment du périscolaire, 2^e étage, accessible par ascenseur)
Ouverture : Mardi et vendredi 16h à 18h, samedi de 11h à 12h (vacances : uniquement le vendredi)
Tél : 03.67.26.04.56 (aux heures d'ouverture)
Mél : bibliotheque@galfingue.fr (24/24,7/7)
Facebook : @bibliothequegalfingue
Web : mabib.fr/Galfingue/

ALAG ... SECTION MARCHÉ



Ces premiers jours de l'année nous permettent d'échanger nos vœux, alors nous vous présentons les nôtres nombreux et sincères. Que cette année vous apporte du bonheur, la santé, la joie du partage, la fraternité et en prime de superbes marches. Merci à tous les membres de la section qui préparent et assurent de belles sorties.

47 adhérents à ce jour dont 9 membres qui animent la section. Maintenir la fréquence et la diversité des différentes marches (douces, rapides, nordiques et randonnées), tel est l'objectif des membres de la section marche de l'ALAG.

ENVIE de bouger,,,
De vous faire du bien,,,

ENVIE de vous entraîner
en douceur,,,
De découvrir la nature,,,

ENVIE d'échanger, de
profiter d'une ambiance
conviviale,,,

Alors, venez rejoindre la
SECTION MARCHÉ



MARCHÉ DOUCE de 14h à 16h

Pour les personnes qui souhaitent
marcher sans trop se presser
Bimensuellement les mercredis des
semaines paires
Contact: Dominique et Frédéric

MARCHÉ NORDIQUE

programme établi mensuellement
- 3 vendredis de 9h à 11h
- 1 vendredi après-midi
Contact: Antoine et Philippe

MARCHÉ RAPIDE de 14h à 16h

Pour les sportifs en bonne condition
physique
2 samedis par mois

Contact: Françoise et Stéphane

MARCHÉ POPULAIRE

N'oubliez pas le rdv habituel
du jeudi de l'Ascension (18 mai)



Section Marche ALAG 18 rue du Beaulieu 68990 GALFINGUE Contact: REDOUTÉ Dominique 0608919003 & BITSCHÉNÉ Françoise 0633418751

autres membres du comité

BURGER Stéphane
0684883987

CHÉRAY Philippe
0671288801

DASILVA Tonio
0670076571

HANSER Françoise
0689469096

KIEFER André
0783829006

NAPOLI Antoine
0623714714

RENAUD Frédéric
0768382252

Nos activités 2022

Le groupe marche rapide du samedi
parcourt 8 à 10km dans Galfingue et ses alentours.

Ce groupe dynamique et sportif sait profiter des bonnes occasions durant les parcours pour prendre une pause comme un vin chaud au marché de Noël de HEIMSBRUNN.





ALAG ... SECTION MARCHE

Le groupe Marche Nordique a trouvé un bon rythme de croisière depuis sa création en alliant renforcement musculaire tout en douceur, travail d'endurance, convivialité et plaisir de pratiquer en groupe.

En été comme en hiver, automne ou printemps, la bonne quinzaine de séniors a profité pour prendre assidument ses bâtons, enfiler ses chaussures et faire une pause dans la semaine.

En plus des séances hebdomadaires, plusieurs rendez-vous festifs ont agrémenté la saison. Une marche d'été suivie d'un pique-nique à l'étang du Riedweiher, un parcours de 16km à la journée jusqu'à Ammertzwiller pour partager un excellent repas carpes frites à l'automne. Pour clore le trimestre, le clin d'œil au St Nicolas organisé chez Maurice autour de manggalas et de vin chaud (photo ci-dessous).

Le bon alliage trouvé entre une pratique sportive régulière et le plaisir de partager de nouvelles expériences a permis de souder une équipe fidèle.



Le groupe marche douce du mercredi s'est retrouvé tous les mercredis des semaines paires dont une sortie nature organisée avec la collaboration de la M2A . Un animateur du moulin nature de LUTTERBACH conte une histoire en plusieurs épisodes à plusieurs stands le long du parcours.

ALAG ... SECTION MARCHÉ



Marche populaire de l'ascension 2022

Beau succès de cet évènement



Pour une première et surtout après la période de COVID et une météo favorable toute l'équipe organisatrice ne peut être que réjouie. Nous avons enregistré 816 marcheurs. De nombreux bénévoles nous ont apporté aide et soutien (confection de pâtisserie et tenue de plusieurs postes). Nous les en remercions.

Cette année la marche populaire de l'Ascension aura lieu **le jeudi 18 mai 2023**. Nous aurons besoin de votre soutien et de votre aide pour cette manifestation importante pour notre commune et notre section marche.

Réservez cette date. Nous vous y attendons nombreux.

Pot de remerciement aux bénévoles de l'organisation de la MP 2022



En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver, tous les membres de la section Marche vous réitèrent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023

Chers habitants de Galfingue,
L'association Elsasser Fascht tient à vous présenter ainsi qu'à vos proches, tous ses vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera la santé, le bonheur et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Pour l'année à venir, nous essayerons à nouveau d'animer le village à plusieurs reprises car cela nous tient à cœur. L'année passée, nous avons coorganisé des événements qui se sont très bien déroulés et nous tenons à remercier les associations avec qui nous avons travaillé ainsi que toute l'équipe communale pour son soutien moral et logistique.

Bien cordialement,
L'équipe Elsasser Fascht.

Tour d'Alsace



Marche populaire



Bonne Année



L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires

Remerciements : Un grand MERCI, aux nombreuses personnes qui nous ont chaleureusement ouvert leurs portes, comme chaque année, lors de notre passage pour la vente de notre traditionnel calendrier.

Également, nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé au marché aux puces, permettant ainsi d'organiser cette manifestation pour le bien commun du village.

Manifestations 2023 :

A l'heure actuelle nous souhaitons reconduire le marché aux puces, mais nous n'avons pas encore la date précise. Nous la communiquerons dès que possible."



Vœux

Les sapeurs-pompiers de Galfingue vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Recrutement

Lors de la distribution des calendriers 2023, nous avons renouvelé notre opération de tracts de recrutement, réservés aux personnes remplissant les critères d'engagement comme sapeur-pompier volontaire.

Nous avons effectué une trentaine d'intervention en 2022, mais nous n'avons pas pu en assurer plusieurs, par manque de personnel.

L'effectif actuel est insuffisant pour pouvoir répondre confortablement à l'activité opérationnelle de la commune.

Malgré notre volonté, notre implication et notre pugnacité, notre corps de sapeurs-pompiers est à bout de souffle et en mauvaise posture, nous ne garantissons malheureusement pas d'arriver à le maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023.

Nous renouvelons donc, une dernière fois, notre appel à l'aide auprès des habitants de la commune. Nous sommes à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos interrogations.

CONTACT

Email : jeremy.meyer689@gmail.com

Se rendre directement en **Mairie** qui vous redirigera



Offerte par
Mulhouse Alsace
Agglomération

CARTE PASS'TEMPS SENIOR

DES AVANTAGES
POUR LES 65 ANS ET + !



Disponible dans votre mairie

+ d'infos sur mulhouse-alsace.fr

Vous avez 65 ans ou + ?

**Vous habitez l'une des 39 communes
de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) ?**

**Vous avez envie de profiter
de multiples offres de loisirs ?**

**Profitez de la carte Pass'Temps Senior et bénéficiez
de nombreux avantages tout au long de l'année :**

- des entrées **gratuites** au Parc zoologique et botanique, dans les huit piscines de l'agglomération...
- des **réductions** avantageuses pour des séances de cinéma, des concerts, des spectacles de théâtre...
- des **tarifs attractifs** dans plusieurs musées,
- des **avantages** pour des formations en informatique, des activités sportives...

**La carte Pass'Temps Senior est à retirer
à la mairie de votre commune***

**sur présentation de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile
de moins d'un 1 an et d'une photo d'identité.**

*Baldersheim, Bantzenheim, Battenheim, Berrwiller, Bollwiller, Bruebach, Brunstatt-Didenheim, Chalampé, Dietwiller, Eschentzwiller, Feldkirch, Flaxlanden, Galfingue, Habsheim, Heimsbrunn, Hombourg, Illzach, Kingersheim, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Niffer, Ottmarsheim, Petit-Landau, Pfastatt, Pulversheim, Reiningue, Richwiller, Riedisheim, Rixheim, Ruelisheim, Sausheim, Staffelfelden, Steinbrunn-le-Bas, Ungersheim, Wittelsheim, Wittenheim, Zillisheim, Zimmersheim.

Merci à nos partenaires et à nos services

Amaelles • Centre Socio-culturel AFSCO • Cercle Théâtral alsacien • Cinéma Bel Air • Cinéma Le Palace • Cité du Train • Club Vosgien Mulhouse & Crêtes • Ecomusée d'Alsace • Espace 110 • FCM Billard • Le Jardin d'Edo • Kinépolis • La Filature • La Grange à Bécanes • La Loge du Temps • Médiacycles • Musée de l'Impression sur Etoffes • Musée du Papier peint • Musée Electropolis • Opéra national du Rhin • Musée national de l'Automobile - Collection Schlumpf • Orchestre symphonique de Mulhouse • L'Organdi • Office de Tourisme et des Congrès • Parc du Petit Prince • Parc Expo • Parc Zoologique et Botanique • Piscines de l'agglomération • Union Sportive Ouvrière Mulhouse - Pétanque loisirs • Sémaphore • Théâtre Alsacien • Théâtre Saint Fridolin • Volley Mulhouse Alsace

**Offerte par m2A, la carte Pass'Temps Senior est
GRATUITE et VALABLE 1 AN (du 2 janvier au 31 décembre 2023).**

Ordures ménagères



Ramassage :
1 fois par semaine

Jeudi après-midi

Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.

Déchets recyclables

- Tous les papiers, emballages et briques en carton
- Tous les emballages en plastique
- Tous les emballages en métal



Consignes de tri détaillées au verso

Ramassage :
1 fois tous les 15 jours

(Semaine impaire)

Jeudi matin

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés.

La collecte peut être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.



- Boîtes et emballages
- Papiers, journaux, magazines
- Briques alimentaires

Tous les papiers, cartons



- Bouteilles
- Flacons et bidons
- Sacs, sachets, films plastique
- Pots, boîtes et barquettes

Tous les emballages en plastique



- Boîtes de conserve
- Canettes
- Barquettes aluminium
- Aérosols vides
- Bidons de sirop

Tous les emballages en métal



- Restes de repas
- Absorbants
- Couches-culottes
- Déchets en plastique qui ne sont pas des emballages
- Lingettes
- Mouchoirs

Ordures ménagères



L'HAMEÇONNAGE

mémo

CYBERCRIMINEL



VOL DE DONNÉES

Vous recevez un message ou un appel inattendu, voire alarmant, d'une organisation connue et d'apparence officielle qui vous demande des informations personnelles ou bancaires? Vous êtes peut-être victime d'une attaque par hameçonnage (*phishing* en anglais)!

BUT

Voler des informations personnelles ou professionnelles (identité, adresses, comptes, mots de passe, données bancaires...) pour en faire un usage frauduleux.

TECHNIQUE

Leurre envoyé via un faux message, SMS ou appel téléphonique d'administrations, de banques, d'opérateurs, de réseaux sociaux, de sites d'e-commerce...



VICTIME



COMMENT RÉAGIR?

- Ne communiquez jamais d'information sensible suite à un message ou un appel téléphonique
- Au moindre doute, contactez directement l'organisme concerné pour confirmer
- Faites opposition immédiatement (en cas d'arnaque bancaire)
- Changez vos mots de passe divulgués/compromis
- Déposez plainte
- Signalez-le sur les sites spécialisés (voir ci-dessous)

LIENS UTILES

[Signal-spam.fr](https://www.signal-spam.fr)

[Phishing-initiative.fr](https://www.phishing-initiative.fr)

[Info Escroqueries](https://www.info-escroqueries.fr)
0805 805 817 (gratuit)

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr)

DISPOSITIF NATIONAL CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

SES MISSIONS

- 1** ASSISTANCE AUX VICTIMES
D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE 
- 2** INFORMATION ET SENSIBILISATION
À LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE 
- 3** OBSERVATION ET ANTICIPATION
DU RISQUE NUMÉRIQUE 

QUI EST CONCERNÉ ?



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr

